



Institute for
Research on
Public Policy
Institut de
recherche
en politiques
publiques

Pour diffusion immédiate
Le 31 août 2006

COMMUNIQUÉ

Une étude de l'IRPP examine le partage de la gouvernance au Canada

*Quoi qu'il en dise, le gouvernement fédéral ne partage pas assez de
pouvoirs avec le secteur bénévole et communautaire, dit Susan Phillips*

Montréal – Au Canada, comme dans d'autres démocraties arrivées à maturité, la gouvernance est en pleine transformation. Les gouvernements cherchent désormais à amener d'autres acteurs à prendre part à des activités qu'ils exécutaient autrefois par eux-mêmes, telles que la prestation de services et l'élaboration des politiques. Le secteur bénévole occupe une place particulière parmi les nouveaux acteurs qui participent à cette gouvernance partagée. Pour aider à faire la lumière sur ces développements, l'IRPP publie aujourd'hui une étude qui se penche sur les rapports changeants entre l'État et le secteur bénévole et communautaire au Canada.

Contrairement à ce qu'on pense, affirme Susan Phillips, professeure de politiques publiques à l'Université Carleton, la gouvernance au Canada ne se conforme pas au modèle britannique de la « troisième voie » qui se caractérise par l'existence de réseaux et le partage des pouvoirs. Elle ajoute que s'il existe effectivement une approche proprement canadienne des relations entre l'État et le secteur bénévole, cette approche s'est développée en réaction à des événements extérieurs et n'est pas le résultat d'une volonté délibérée d'appuyer de nouveaux modes de gouvernance partagée.

Trois difficultés typiquement canadiennes ont imposé des limites importantes à l'étendue des pouvoirs que le gouvernement fédéral s'est montré disposé à partager avec les acteurs du secteur bénévole, souligne l'auteure.

- ◆ La première tient à notre préoccupation obsessionnelle envers l'imputabilité, un élément qui ne risque guère de changer, compte tenu du contexte politique actuel à Ottawa. Les exigences plus strictes qui ont été imposées à cet égard dans le cadre du financement public du secteur bénévole et communautaire ont entravé le développement des relations de confiance qui sont essentielles à une gouvernance partagée.
- ◆ En deuxième lieu, le Canada n'a pas instauré un climat qui permette aux groupes bénévoles de participer véritablement à la gouvernance. Nous devons adopter des lois habilitantes et des règlements capables de transformer les acteurs bénévoles en vrais partenaires de l'État.
- ◆ Enfin, on croit souvent que le rôle principal du secteur bénévole et communautaire consiste à offrir des services, de sorte qu'on attache moins d'importance au rôle qu'il pourrait jouer dans l'élaboration des politiques. Susan Phillips affirme qu'il est temps

que le secteur bénévole se donne les moyens de développer ses propres capacités dans ce domaine en vue de contribuer véritablement à la gouvernance.

L'auteure conclut en disant que dans le climat politique d'aujourd'hui, alors que le public est moins porté à faire confiance au gouvernement et que ce dernier est moins apte à résoudre les problèmes par lui-même, le Canada a davantage besoin de la gouvernance partagée. Le secteur bénévole peut jouer un rôle primordial à cet égard, car il peut aider à renforcer les relations entre les citoyens et entre ceux-ci et l'État.

L'étude de Susan Phillips, intitulée « The Intersection of Governance and Citizenship in Canada: Not Quite the Third Way », peut être téléchargée gratuitement au site www.irpp.org.

-30-

Pour plus de détails ou pour solliciter une entrevue, prière de communiquer avec l'IRPP.

Pour recevoir le bulletin mensuel de l'Institut par courriel, veuillez vous abonner à notre service de distribution électronique, à l'adresse www.irpp.org.

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP.org) est un organisme sans but lucratif national et indépendant, dont le siège se trouve à Montréal.

Renseignements :

Jackson Wightman (jwightman@irpp.org)

Directeur des communications (IRPP)

Bureau : (514) 985-2461, poste 324

Cellulaire : (514) 235-8308